FSGT 93
Merci le sport

COMPTE RENDU

COMMISSION DÉPARTEMENTALE ATHLÉTISME FSGT 93

8.10.2018



www.fsgt93.fr

Commission départemental athlétisme FSGT 93

Lundi 8 octobre 2018

Présents

Malik RACHIDI	USMA
Anne-Marie REBRAY	ABDO
Michel COLOMBO	CAR
Bruno COLOMBI	SDUS
Philippe RENAUDIN	ASGB
Vincent BOLLINGER	NLSA
Louisiane ALLEAUME	NLSA
Jean-Yves QUEMENER	TAC
Hervé CADERON	ES STAINS
Mauricia BENON	BMSA
Clément REMOND	Comité FSGT 93
Margarita PIN	CMAA
Isabelle LERICHE	VMA
François LECLERC	LGA
Caroline FREDON	CMAA
Crescente GARCIA	TAC
Anaïs QUEMON	USMA
Yves TAME	AC Bobigny

Excusés

Pierre-Baptiste LECLERC	LGA
Luc BLANCHARD	SDUS
Jean-Jacques GARNIER	CMAA

Co-Rédacteurs

Anaïs QUEMON	USMA
Clément REMOND	Comité FSGT 93

Ordre du jour

- Championnat de France par équipes Maurice Baquet
- Calendrier & suites réunion commission régionale
- Organisation du relais 3x3,33
- Retour sur la réunion Vivicittà
- Divers

➢ Championnat de France par équipes Maurice Baquet

L'USMA, club organisateur de la compétition, a lancé un rappel à la CFAA au début du mois de septembre pour connaître des modalités d'organisation et la prise en charge de certains points logistiques. Seulement 2 clubs s'étaient inscrits (Auby AC et l'USMA). A ce jour et malgré les relances de la CFAA, de la FSGT 93 et de la LIF, il n'y en a que 6 (dont 5 clubs du 93 et donc Auby AC).

Compte tenu du faible engouement suscité, la commission s'interroge : comment risquerait de se dérouler l'organisation de l'épreuve avec si peu de clubs engagés et avec un grand nombre de personnes, qui exercent généralement des fonctions d'officiels, qui sont également engagés dans la compétition avec leur club ? Cette participation revue à la baisse remettrait-elle en cause la crédibilité de la FSGT envers les acteurs institutionnels et nos athlètes ? Est-ce le positionnement de l'épreuve dans le calendrier qui est problématique ?

L'USMA ne cache pas sa réticence à l'idée de maintenir la compétition. Les officiels présents seraient à la fois athlète et bénévole et la présence de 6 clubs ne permettrait pas d'en fournir suffisamment. La diminution des effectifs senior et plus généralement la baisse de l'athlétisme sur piste en province empêche probablement plusieurs clubs de présenter des équipes.

La Commission propose à la CFAA de changer la règlementation en ouvrant l'épreuve aux minimes et positionner cette compétition à une date ultérieure dans le calendrier, à savoir fin mars plutôt que mi-octobre. Cela offrirait aux dirigeants de clubs une meilleure visibilité sur leurs licenciés par sexe et catégorie. Hervé Caderon s'engage à porter ce travail sur la réglementation et plus largement sur cette compétition lors de la prochaine réunion CFAA du 8 décembre 2018.

A l'issue de cet échange, l'USMA annonce sa décision d'annuler le Baquet. Le club se charge de contacter la CFAA et le club d'Auby AC pour les informer.

➢ Calendrier (la version mise à jour sur le site du comité wwww.fsgt93.fr) et suites réunion commission régionale

02/12/2018 : cross départemental à Neuilly-sur-Marne *au lieu du 09/12/2018 en support sur le cross court FFA. La commission va entrer en contact avec Neuilly-sur-Marne pour la mise en place rapide d'une réunion d'organisation.*
30/03/2019 : 1er tour Rousseau Mo/P/B à Brétigny (91)
31/03/2019 : Mémorial Maurice Baquet à Saint-Ouen (93) *sous réserve*
12/05/2019 : 2nd tour Rousseau à Noisy-le-Sec (93) *confirmation de NLSA pour l'organisation donnée ce jour*
19 ou 26/05/2019 : course aux records olympiques à l'Île des Vannes, Saint-Ouen (93)

Les groupes pour le Guimier enfants ont été validés. La LIF a désigné un club référant responsable de compétition pour chaque tour :

- 17/11/2018 -> ASGB
- 18/11/2018 -> BMSA
- 12/01/2019 -> ABDO
- 13/01/2018 -> BRETIGNY

En ce qui concerne le Guimier adultes, la LIF a voulu partager les responsabilités entre les clubs du Comité 93 et les clubs hors 93. Cependant elle a laissé le soin à la Commission départementale de désigner les deux clubs du 93 prenant en charge la compétition du 24.11.2018. Cette décision de la commission régionale n'a pas fait l'unanimité, les uns saluant cette initiative au motif que *de facto* l'organisation serait prise en main, les autres reprochant à la LIF de ne pas faire usage de son pouvoir décisionnel - les Guimier étant des compétitions régionales - et confortant certains clubs dans leurs positions de consommateurs.

Au terme du débat, le TAC et le SDUS se sont portés volontaires pour être responsables de la compétition 1er tour le 24 novembre. Deux clubs de l'interdépartementale seront responsables de la compétition 2ème tour le 3 février 2019.

Il faudra refaire l'inventaire du matériel à Pantin avant les compétitions en salle. L'achat de deux décamètres est déjà intégré dans le budget régional. Plusieurs points d'améliorations ont été évoqués :

- problème des clefs : il semblerait qu'il existe 8 jeux de clefs pour les coffres mais elles ne circulent pas bien entre les clubs
- les munitions de balle : voir avec la LIF si les stocks sont à jour pour la saison 2018-2019
- matériel : la LIF doit demander en amont des compétitions la mise à disposition de tables et de chaises

La LIF a validé les relais mixtes et le principe des épreuves différenciées sur les championnats, à la suite du travail effectué par la commission départementale. Nous nous en réjouissons.

➢ Organisation du relais 3x3,33 km – 10 novembre 2018

INSCRIPTIONS ICI

AFFICHE JOINTE A CE COMPTE RENDU

La compétition aura lieu aux abords du Canal de l'Ourcq, parc de la Bergère à Bobigny. La circulation ne sera pas coupée. La commission rappelle que cette initiative est ouverte à toute la population à partir de 14 ans, licenciés comme non licenciés, entreprises, collectivités… **Les clubs et les dirigeants ont un rôle important à jouer dans la diffusion et la promotion de la manifestation, et les athlètes dans la mobilisation de leur entourage.**

La date de clôture des inscriptions est fixée au 7 novembre avec possibilité de s'inscrire sur place le jour J. Un fichier Excel partagé dans Google Drive permettra de récupérer les équipes et les données des différents coureurs pour une gestion facilitée des classements et des résultats.

Il faudra rappeler l'adresse du parking sur le flyer et prévoir un fléchage à l'approche du lieu d'implantation.

Le rendez-vous pour l'installation de la compétition est fixé à 7h00 et le retrait des dossards débutera à 9h.

Les besoins matériels ont été listés :

- 1 tente pour l'informatique
- 2 tentes pour les inscriptions (gestion distincte entre les préinscrits et les non-inscrits)
- 1 grande tente pour les vestiaires
- 1 grande tente pour les consignes (l'USMA va solliciter les bénévoles de la Vivicittà)

- 1 tente pour la sonorisation
- Une sortie électrique (si pas de possibilité le comité louera un groupe électrogène)
- Un ravitaillement à l'arrivée
- Une vingtaine de table et de chaises avec si possible des bancs (l'USMA va faire une demande à la mairie de Saint-Ouen)
- Des WC (si pas de toilettes sur place, location par le comité de toilettes sèches)

La Commission valide à l'unanimité la mise en place d'un challenge du nombre. Les besoins en termes de récompenses se déclinent ainsi :

- Pour les équipes vainqueurs (les 1ères dans chaque classement) : 9 coupes et 27 médailles
- 1 t shirt offert pour chaque participant
- 1 trophée pour le challenge du nombre (remis en jeu à chaque édition ?) ou un cadeau pour le club, l'entreprise ou la collectivité qui le remporte (à affiner)

RAPPEL :

Tous les clubs doivent être mobilisés dans l'organisation et fournir des officiels
Ont d'ores et déjà confirmé leur participation et leur engagement dans l'organisation :

- USMA : inscriptions, informatique, résultats. Consigne à confirmer
- TAC : signaleurs et signalétique parcours
- ASGB, ESS, BMSA, VMA, NLSA, ABDO, LGA, CMA : juges de parcours, logistique, zone de relais, …

➢ Vivicitta

Une réunion fédérale est prévue le 09.10.2018 à 9h30 avec les représentants de la UISP (ITA). L'USMA y a été convié avec Tiffany Behr pour le Comité FSGT 93. Les Vivicittà de Saint-Ouen et d'Ivry auront lieu le 07.04.2019 et des coopérations seront établies pour mutualiser les forces des comités 93 et 94 et des deux organisations, pour plus d'impact et de cohérence. La Commission estime que la FSGT doit soutenir les Vivicittà hors Ile-de-France car elles n'arrivent pas à se développer.

➢ Infos diverses

- Soirée des champions FSGT 93 : premier appel à candidature pour la mise à l'honneur des champions du 93. Les clubs sont invités à faire des propositions à soumettre à la prochaine réunion de novembre (liste élargie), afin d'arrêter la sélection définitive lors de la réunion de commission de décembre 2018.

- Formation de dirigeantes : dans la continuité de ses actions innovantes et de son engagement pour l'égalité, le Comité FSGT 93 se mobilise pour la féminisation du sport, de ses institutions et l'accès de toutes et tous aux responsabilités. La saison précédente une douzaine de femmes dirigeantes ont été formées grâce à des modules dispensés en coopération avec FEMIX sport, une association chargée d'accompagner les fédérations sportives dans leur plan de féminisation. Anne-Marie Rebray (ABDO) et Anaïs Quemon (USMA) ont fait partie de la première promotion. La Commission invite les clubs à réfléchir et identifier des potentielles candidates pour qu'elles

rentrent dans ce dispositif de formation (4 modules d'une journée dans l'année, gratuit) en étant marrainées, accompagnées et soutenues par les dirigeantes déjà en place et le comité.

- CQP : attention clôture des inscriptions le 12.10.2018 : https://fsgt93.fr/Animateur-FSGT-qualification-CQP-Certificat-de-Qualification-Professionnelle.html

- BAFA : un module « approfondissement pratiques partagées » sur quatre jours est ouvert à tous et toutes encadrants/pratiquants/dirigeants des clubs FSGT 93. Il reste 2 places disponibles : https://fsgt93.fr/Formation-d-animateur-en-pratiques-partagees.html

La Soirée des 50 ans FSGT 93 a eu lieu vendredi 28 septembre à l'espace Paul Eluard de Stains.

300 personnes y ont participé, représentant une diversité d'associations, de générations, d'activités sportives, d'engagements... de nombreux élus étaient présents, ce qui témoigne de l'importance accordée à la FSGT 93 et de son rôle pour la population et le service public du sport.

Les membres de la commission qui étaient présents étaient ravis, la pièce de théâtre sur la FSGT a été très appréciée.

Un article sur la soirée sera prochainement rédigé, en attendant vous pouvez retrouver la vidéo réalisée spécialement par le comité à l'occasion des 50 ans :

- Sur le site du comité www.fsgt93.fr
- Sur YouTube **https://www.youtube.com/channel/UCgHxC8GtFZQ_HhmzeOML7zw**
- Sur Facebook + album photos https://www.facebook.com/fsgt93



FSGT 93
Merci le sport

PENSEZ A VOS AFFILIATIONS, LICENCES ET ENGAGEMENTS

Bonne reprise de saison à toutes et à tous !

Prochaine réunion

Lundi 5 novembre à 18h30

Au comité FSGT 93

MERCI LE SPORT

www.fsgt93.fr